

BILAN TRIMESTRIEL DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LA TOXICOMANIE

Plus de 16 tonnes de résine de cannabis saisies en trois mois

Par

Amirouche Yazid

L'OFFICE national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONCLDT) a communiqué, hier, le bilan des saisies de drogue au cours du premier trimestre 2009.

«Au total, 16 454,274 kg de résine de cannabis, 80 grammes de graine de cannabis, 384 plants de cannabis, ont été saisis par les services de lutte contre la drogue, selon le bilan du premier trimestre 2009», a annoncé le directeur général de l'ONCLDT, Abdelmalek Sayah. Le premier responsable de l'Office a révélé également la saisie de 18 785 comprimés de substances psychotropes et de 800 millilitres de solutions psychotropes de différentes marques. La même source ajoute que l'ensemble des services de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Gendarmerie nationale, Sécurité nationale et Douanes algériennes) ont eu à élucider 2 262 affaires, dont 604 sont liées au trafic et à la commercialisation de la drogue.

Parmi ces affaires traitées, 88 concernent la commercialisation de substances psychotropes, 2 le trafic de cocaïne, 2 le trafic et la commercialisation de crack.

1 656 affaires relatives à la détention et à l'usage de drogue ont été traitées, durant cette période, dont 1 554 concernent la détention et l'usage de résine de cannabis, 95 affaires de détention et usage de substances psychotropes, 2 affaires de détention et l'usage de cocaïne et 5 de détention et l'usage d'héroïne. Concernant les personnes impliquées dans ces affaires, le directeur général de l'ONCLDT a relevé que «les investigations menées, dans ce cadre, par les services concernés ont abouti à l'interpellation de 3 569 individus». Et d'ajouter que «sur ces 3 569 individus interpellés, on dénombre notamment 1 079 trafiquants, et 2 165 usagers de résine de cannabis et d'opium, 134 trafiquants et 155 usagers de substances psychotropes, 8 trafiquants et usagers de cocaïne et 2 cultivateurs de cannabis et d'opium». M. Sayah en conclusion a fait savoir que, parmi les personnes interpellées au cours du premier trimestre 2009, 22 personnes venues de l'étranger ont été recensées. Il s'agit de 6 Nigériens, 5 Maliens, 3 Libériens, 1 Tunisien. La nationalité de 6 autres personnes n'a pas encore été identifiée.

La même source fait état de recherches menées contre les 96 personnes qui sont impliquées dans le trafic de drogue.

Par ailleurs, l'ONCLDT organise à partir d'aujourd'hui deux journées d'étude sur le fléau. Il sera essentiellement question de l'application de la loi 04-18 du 25 décembre 2004, relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de drogue et de substances psychotropes. L'objectif recherché à travers cette rencontre : faciliter la mise en œuvre de la loi 04-18 dans ses différents volets et renforcer les relations de collaboration et de suivi entre toutes les parties impliquées dans l'application de la loi.

A. Y.